

# CARRÉ COGHEN

REALISATION

GALIKA human estate

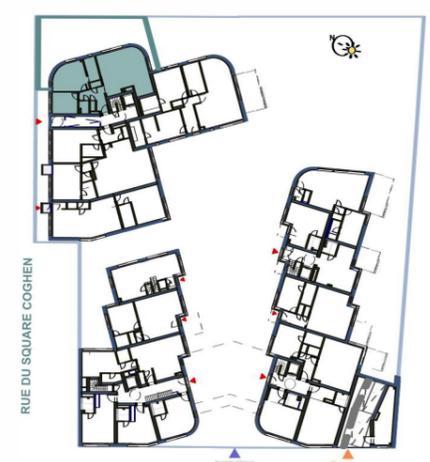
ARCHITECTES



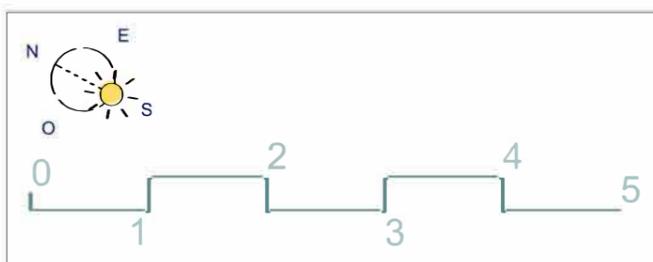
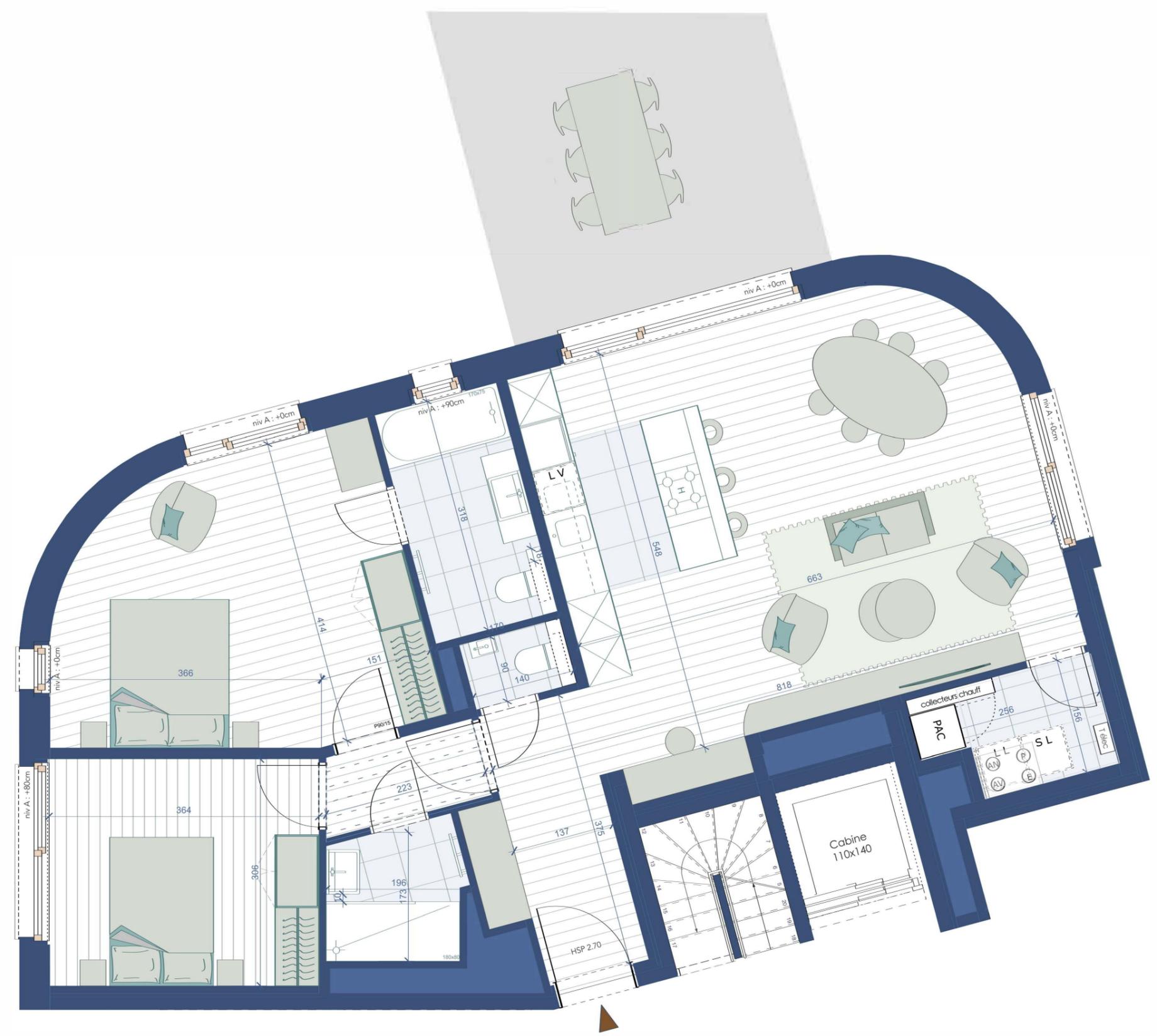
APPARTEMENT C.0.4

Nb. chambres:	2
Nb. sdb:	2
S. brute:	108 m <sup>2</sup>
S. terrasse:	18 m <sup>2</sup>
S. jardin:	73 m <sup>2</sup>

Situation : Etage 0



Document non contractuel  
Moblier à titre indicatif



- Faux-plafond
- Lave-linge / LL combiné SL
- Sèche-linge
- niv A Niveau d'allège
- Pompe à chaleur
- Ventilation

- Les mesures sont données sur une base brute, sans finition.  
 - Certaines mesures et formes peuvent être soumises à des modifications en cours de construction.  
 - Toute différence observée, qu'elle soit inférieure ou supérieure et dans les limites des tolérances acceptables, entraînera une perte ou un bénéfice pour l'acheteur sans ajustement du prix.  
 - Le mobilier et la disposition des sols sont donnés à titre d'exemple.  
 - Tous les meubles et la disposition de la cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre d'exemple.  
 - Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des besoins techniques de la construction.  
 - Les emplacements des faux-plafonds sont indicatifs.

Attention, dérogation à la NBN S.01.400-1 dans cet appartement (voir clause dans CSC de vente)

CARRÉ.  
COGHEN

REALISATION

GALIKA human estate

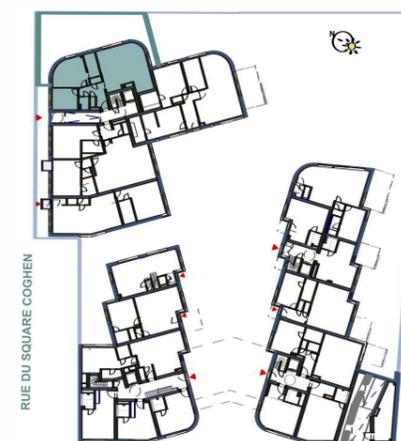
ARCHITECTES

Pierre Blondel  
Architectes

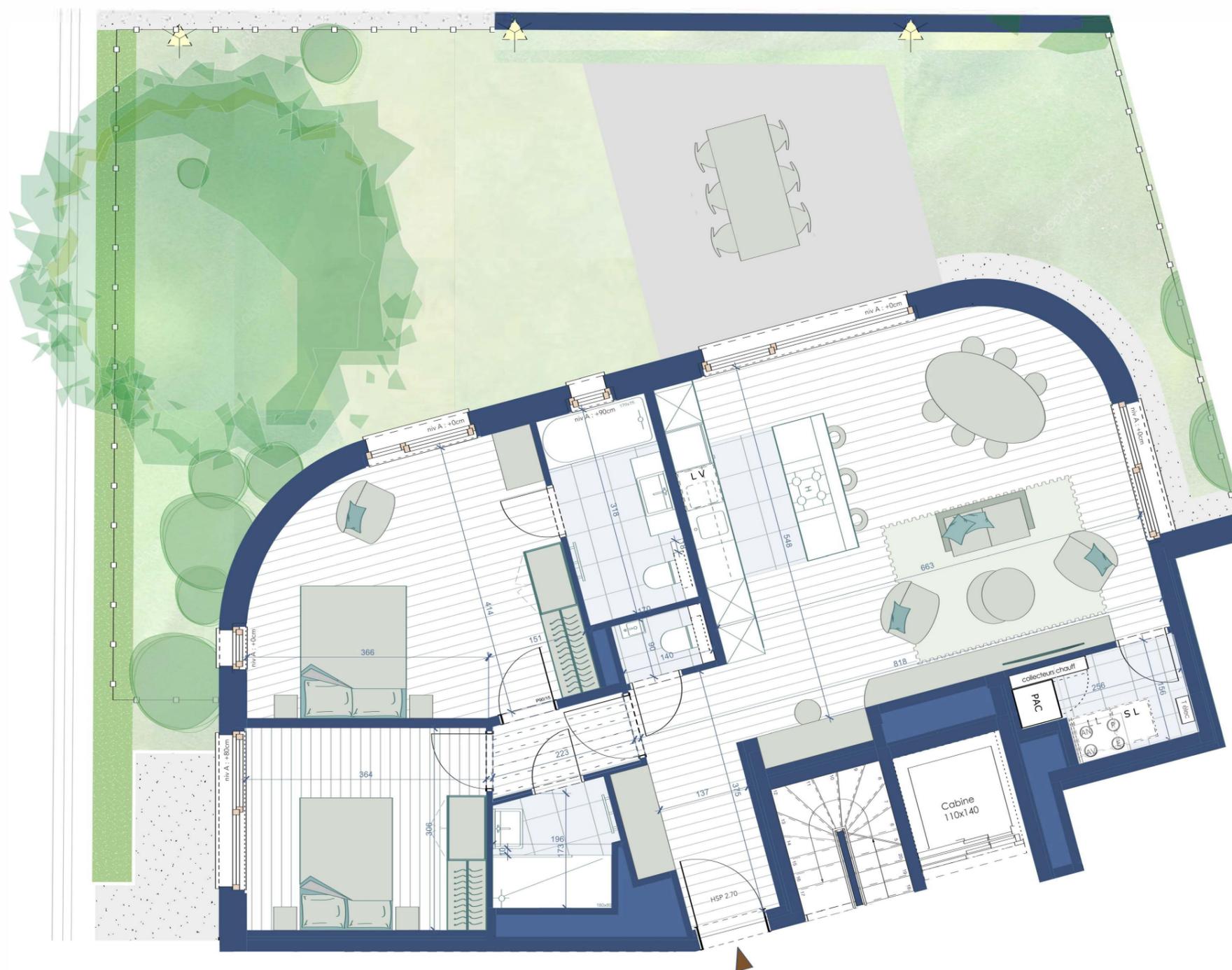
APPARTEMENT C.0.4

Nb. chambres:	2
Nb. sdb:	2
S. brute:	108 m <sup>2</sup>
S. terrasse:	18 m <sup>2</sup>
S. jardin:	73 m <sup>2</sup>

Situation : Etage 0



Document non contractuel  
Mobilier à titre indicatif



	Faux-plafond	niv A	Niveau d'allège
	Lave-linge / LL combiné SL		Pompe à chaleur
	Sèche-linge		Ventilation

- Les mesures sont données sur une base brute, sans finition.  
- Certaines mesures et formes peuvent être soumises à des modifications en cours de construction.  
- Toute différence observée, qu'elle soit inférieure ou supérieure et dans les limites des tolérances acceptables, entraînera une perte ou un bénéfice pour l'acheteur sans ajustement du prix.  
- Le mobilier et la disposition des sols sont donnés à titre d'exemple.

- Tous les meubles et la disposition de la cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre d'exemple.  
- Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des besoins techniques de la construction.  
- Les emplacements des faux-plafonds sont indicatifs.

Attention, dérogation à la NBN S.01.400-1 dans cet appartement (voir clause dans CSC de vente)

**LECOBEL VANEAU**  
Real Estate Brussels